

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA MARTRE

Séance du conseil tenue le 4 mai à 19 heures au lieu ordinaire des sessions au 9 avenue du Phare à la Martre. Étaient présents Monsieur Maire Yves Sohier, et Mesdames les Conseillères Marie-Laure Rioux, Pierrette Vallée et Louise Lévesque

ABSENTE : Mme Edith Gagné

Il est proposé d'accepter à l'unanimité le procès-verbal du 6 avril 2020

Après analyse des comptes, il est proposé par Mme la conseillère Pierrette Vallée de faire le paiement des comptes.

RÉSOLUTION NO : 2020-05-33-Engagement DG

Il est proposé par Mme la conseillère Louise Lévesque d'engager Madame Manon Trépanier à titre de Directrice générale, secrétaire-trésorière pour un essai de 6 mois à 30 heures semaines, au salaire de 18.00\$ de l'heure.

RÉSOLUTION NO : 2020-05-34-Signature des documents

Il est proposé par Mme la conseillère Marie-Laure Rioux que Madame Manon Trépanier soit autorisée à signer tous les effets et les documents relatifs à son travail pour et au nom de la Municipalité de La Martre.

RÉSOLUTION NO :2020-05-35-Lettre d'autorisation à la fabrique

Il est proposé par Mme la conseillère Louise Lévesque de demandée l'autorisation à la Fabrique pour que la Municipalité effectue la réparation majeure et sécuritaire de la clôture sur le stationnement du Phare. De plus des bancs et des tables y seront placés.

RÉSOLUTION NO : 2020-05-37-Formation à distance PG Solution

Il est proposé par Mme la conseillère Pierrette Vallée que la nouvelle Directrice générale soit formée à distance avec le Groupe PG Solutions.

RÉSOLUTION NO : 2020-05-38-Facturation payé

Il est proposé par Mme la conseillère Louise Lévesque d'autoriser le paiement de la facture à Tremblay et Tremblay Avocat dans le dossier de Maxime Ester-Bouchard au montant de 44 830.15\$ en 4 versements.

RÉSOLUTION NO : 2020-05-39-Projet Mada

Il est unanimement résolu que la municipalité présente un Projet Mada et qu'elle soit autorisée à faire une mise de fond de 10 000.00\$

RÉSOLUTION NO : 2020-05-40-Location de garage

Il est proposé par Mme la conseillère Louise Lévesque d'entreposer le camion 2019 pour une somme de 300.00\$ et que les assurances et l'enregistrement soient suspendus pour une période de 6 mois.

RÉSOLUTION NO : 2020-05-41-Vente de terrain

Il est proposé par Mme la conseillère Marie-Laure Rioux de vendre une partie de terrain N° Lot : 5 407 490 au montant de 5 000.00\$ et que le Maire et la Directrice générale soient autorisés à signer le contrat pour et au nom de la Municipalité de La Martre. Que les frais du contrat soient facturés à l'acheteur.

Lors d'une rencontre avec Messieurs Jacques Bouffard et Marc-Antoine Charlebois, Monsieur le Maire a donné de l'information pour que le Phare soit sur la Route des Souvenirs.

Monsieur le Maire donne l'information qu'il y a un budget MRC de 300 000.00\$ pour les projets Réno-Village

Le dossier de l'ex-directrice a été transmis à l'Avocat pour étude.

Il est proposé par Mme la conseillère Marie-Laure Rioux que la séance soit levée.

Yves Sohier
Maire

Jovette Gasse
Directrice générale, secrétaire-trésorière